

PUBLIÉ LE 27/07/2023

Pylera 140 mg/125 mg/125 mg, gélule |- [bismuth potassique (sous-citrate de) /métronidazole /tétracycline (chlorhydrate de)]

Tension d'approvisionnement 21/07/2023

DCI

Bismuth potassique (sous-citrate de)/métronidazole|tétracycline (chlorhydrate de)

Indications

En association à l'oméprazole, PYLERA est indiqué dans l'éradication de Helicobacter pylori et la prévention des récidives d'ulcères gastro-duodénaux chez les patients ayant un ulcère actif ou un antécédent d'ulcère associé à H. pylori.

Laboratoire exploitant

Juvise Pharmaceuticals

Observations particulières

- Tension d'approvisionnement en ville et à l'hôpital
- Distribution contingentée en ville et à l'hôpital
- Remise à disposition normale indéterminée

Afin de sécuriser au mieux la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les professionnels de santé sont interdites (Arrêté ministériel du 27 juillet 2016, publié au Journal officiel le 27 janvier 2016 et des dispositions des articles L.5121-30 et L.5124-175 du code de la Santé publique).

Cette mesure d'interdiction doit être appliquée et respectée jusqu'à la remise à disposition normale du médicament, permettant un